

29 JUIN 2006

593



Adresse postale
3, Place de la Bourse
69289 Lyon CEDEX 02
www.lyon.cci.fr

Luc LAFARGE,
Responsable

Département
des Stratégies Territoriales

Rendez-vous
3, Place de la Bourse
Lyon 2ème
Tél. 04 72 40 56 29
Fax 04 72 40 56 45
lafarge@lyon.cci.fr

**Commission Particulière du Débat Public
sur les déplacements dans
la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien
26, boulevard Saint-Roch
84000 Avignon**

A l'attention de Philippe MARZOLF
Président de la CPDP

Lyon, le 22 Juin 2006

Objet : contribution au Débat Public « VRAL »

Monsieur le Président,

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon vous a déjà fait parvenir son projet de cahier d'acteur qui devrait être prochainement diffusé par votre Commission.

Etant membre élu de la CCI de Lyon, je suis bien entendu totalement solidaire de ce projet.

Je tiens tout de même, par la présente, à vous faire part de mes réflexions quant à l'actuel Débat Public que vous avez la lourde charge d'animer eu égard aux enjeux et questionnements soulevés.

Le développement de la très grande majorité des entreprises de la région lyonnaise est fortement conditionné par la qualité des déplacements, tant pour les marchandises que pour le transport de leurs salariés et clients.

Il est donc impératif que ces multiples déplacements soient facilités par des infrastructures adaptées et de qualité.

Or, il s'avère que, depuis quelques années, nous connaissons les plus grandes difficultés à fonctionner de façon dynamique et donc à maintenir notre compétitivité, essentiellement du fait de la saturation régulière des axes routiers mais aussi du manque de performance de l'opérateur ferroviaire pour le transport des marchandises.

La pérennité des entreprises de la région lyonnaise est donc fortement liée à une rapide et nécessaire résolution des problèmes de circulation qu'elles vivent au quotidien.

Lyon est une ville qui désire se positionner parmi les plus importantes métropoles en Europe. Or, son réseau routier n'est pas du tout à la hauteur de cet objectif.

En effet, la Rocade Est ainsi que l'autoroute A432, qui passe au droit de l'aéroport de Lyon - St Exupéry, n'ont pas leur continuité à l'Ouest de l'agglomération. Il serait tout à fait indispensable que le Contournement Ouest de Lyon, dont on parle depuis de nombreuses années, soit concrètement envisagé et rapidement réalisé, d'autant qu'il pourrait se connecter avec les autoroutes A45 « St Etienne - Lyon » et A89 « Balbigny - Lyon ».

Il est en effet inacceptable qu'une autoroute « européenne » passe toujours au cœur de Lyon par le tristement célèbre « Tunnel de Fourvière ».

De même, les salariés ont de plus en plus de difficultés à circuler dans le cadre de leurs déplacements professionnels mais aussi dans le cadre de leurs déplacements personnels.

Tous les matins, les entrées de l'agglomération sont systématiquement saturées. La durée des embouteillages s'allonge régulièrement. Le périphérique lyonnais n'est pas bouclé et il manque un chaînon, celui de l'Ouest.

Il est donc urgent que le Tronçon Ouest du Périphérique soit terminé afin que Lyon dispose enfin d'un périphérique digne de ce nom.

Enfin, des marchandises, et notamment des matières dangereuses, continuent de transiter par le centre-ville dans la gare de la Part-Dieu.

Outre les problèmes évidents de sécurité que cela pose, ces trains « fret » occupent des sillons ferroviaires qui devraient être affectés à des Trains Express Régionaux et ainsi améliorer l'accessibilité pour les personnes.

C'est pourquoi, il est primordial que le Contournement Ferroviaire de Lyon soit réalisé et qu'il puisse se raccorder à la ligne ferroviaire de la Vallée du Rhône à la hauteur de Givors, pour envisager sa continuité en direction de St Etienne et de l'Ouest de la Région Rhône-Alpes.

Il me semble donc important de souligner les points suivants :

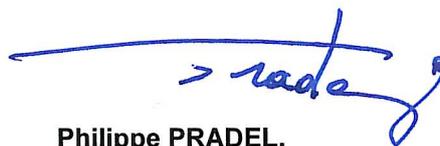
- un territoire qui n'est pas accessible, ni convenablement relié aux territoires voisins et qui ne peut alors bénéficier des flux générés par le développement économique, est un territoire au potentiel en déclin,
- les infrastructures de déplacement et de transport sont un support indispensable au développement économique, et donc à la pérennité des emplois des territoires traversés,
- des solutions sont difficilement envisageables pour faciliter les déplacements dans la Vallée du Rhône si aucune amélioration de la situation lyonnaise n'était apportée.

Enfin, et pour répondre à l'une de vos attentes exprimées dans le cadre de ce Débat Public, il me paraît urgent :

- d'augmenter l'efficacité du dispositif ferroviaire pour le transport des marchandises en affectant des lignes dédiées et en aménageant des chantiers d'inter modalité modernes et performants,
- de permettre l'augmentation prochaine de la capacité de l'axe A7/A9 en réservant les emprises foncières nécessaires pour son passage à 2x (3+2) voies, même si sa réalisation ne peut être programmée que dans plusieurs années.

J'espère que mes arguments recueilleront toute votre bienveillance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Philippe PRADEL,
Membre Elu de la CCI de Lyon